

Conseiller RH de proximité avec une mission « recrutement » - Agence de la Loire

Ref : 2023-1291824

Fonction publique

Fonction publique de l'État

Employeur

Rectorat de Lyon
Rectorat de l'académie de Lyon 92, rue de Marseille
69007 Lyon

Localisation

College J Valles 7 rue Robespierre 42023 Saint-Étienne Cedex 2

Domaine : Ressources humaines

Date limite de candidature : 05/03/2024

Nature de l'emploi

Emploi ouvert aux titulaires et aux contractuels

Expérience souhaitée

Non renseigné

Rémunération

(fourchette indicative pour les contractuels)

Non renseigné

Catégorie

Catégorie A (cadre)

Management

Non renseigné

Télétravail possible

Non renseigné

Vos missions en quelques mots

Il/Elle participe à la réflexion sur la mise en place de formations ou d'accompagnements dans le cadre de l'école académique de la formation continue (EAFC) en pouvant être amené-ée à participer à l'élaboration de contenus des parcours de formation et à l'animation de modules.

Il/Elle participe à la réflexion sur des sujets transversaux liés à l'accompagnement des projets professionnels des agents, et à ce titre, crée des liens et travaillent en collaboration avec d'autres ministères ou fonctions publiques, Pôle emploi

Il/Elle participe au réseau des conseillers Rh ou conseillers mobilité carrière (CMC) des autres ministères avec la plateforme d'appui aux RH de la Préfecture de Région.

Il/elle participe aux réunions départementales et académiques de service, partage et élabore des ressources collectives.

Le/La conseiller-conseillère RHP est accompagné-e par un ou une DRH de proximité, directeur-directrice de l'agence départementale. Il/Elle bénéficie d'une formation spécifique d'adaptation à l'emploi (IH2EF et académie).

Au titre de la mission « recrutement », le CRHP dépend fonctionnellement de l'adjoint DRH du pôle « recrutement ».

Dans ce cadre, il/elle se déplace sur l'ensemble du département et promeut les métiers de l'éducation nationale.

Il/Elle participe au travail transversal avec les chargés de recrutement des directions de personnels, les DSDEN et les autres CRHP.

Il/Elle renseigne les personnes intéressées par les métiers de l'EN notamment sur les conditions d'accès et sur les procédures de recrutement.

Les modalités de recrutement pouvant être la voie contractuelle, le détachement ou le concours, il/elle se déploie dans les cadres appropriés (forum, universités, PFRH...) pour la constitution de viviers. Il/elle participe à divers événements permettant de constituer des viviers notamment de contractuels aussi bien de personnels enseignants que non enseignants.

Il/Elle participe à certains recrutements des personnels, en tant que membre de jury des concours de professeurs des écoles ou en tant que membre de commission de recrutement de contractuels non enseignants.

Profil recherché

Compétences professionnelles nécessaires :

Connaissances :

- Connaissances juridiques et administratives générales ;
- Connaissances en matière de gestion des ressources humaines ;
- Connaissance du fonctionnement du système éducatif ;
- Cadre légal et déontologique ;
- Méthodologie de conduite de projet.

Compétences opérationnelles :

- Évaluer les attentes et les besoins des publics rencontrés ;
- Techniques d'entretien ;
- Travailler en réseau avec les services, ministères ou autres fonctions publiques.

Compétences comportementales :

- Sens de l'initiative et capacité d'adaptation ;
- Sens de la confidentialité ;
- Sens du relationnel, de la maîtrise de soi et capacité d'écoute;

- Aptitude à travailler en équipe et sur des sujets transversaux;
- Capacité à anticiper et à se projeter pour faire évoluer des dispositifs ;
- Dynamisme, être en mesure de proposer des actions innovantes ;
- Autonomie.
- Aptitude à écouter, expliquer, informer

Le/la CRH dispose de connaissances de base relatives au statut général de la fonction publique, aux statuts particuliers et aux processus de gestion des ressources humaines du secteur public (et plus particulièrement de l'éducation nationale).

Il/elle s'engage dans une démarche de formation continue autour de la gestion des ressources humaines.

Amené-e à travailler avec de nombreux interlocuteurs de tout niveau hiérarchique, il/elle a des aptitudes relationnelles avérées et fait preuve d'autonomie, de polyvalence, d'écoute, de diplomatie et de discrétion. Doté-e d'une forte capacité d'analyse, il est force de proposition dans la résolution des situations rencontrées.

Agile, le/la CRH de proximité doit être réactif, savoir s'adapter aux impératifs de gestion et se projeter dans des évènements de recrutement de tout ordre.

Éléments de candidature

Documents à transmettre

Pour postuler à cette offre, l'envoi du CV et d'une lettre de motivation est obligatoire

Personne à contacter

sg.drh@ac-lyon.fr copie frederique.wolff@ac-lyon.fr

À propos de l'offre

Informations complémentaires

Personne à contacter :

Mme de Saint Jean – adjointe au secrétaire général de l'académie – directrice des ressources humaines

secretariat.drh@ac-lyon.fr

CV , lettre de motivation entretien(s) professionnel(s) à transmettre

sga@ac-lyon.fr

sg.drh@ac-lyon.fr

frederique.wolff@ac-lyon.fr

coralie.cerveaux@ac-lyon.fr

Conditions particulières d'exercice

- Déplacements dans le département ou au rectorat (détention du permis B impérative)

NBI : 0

Régime indemnitaire : groupe 3 pour les AAE

Statut du poste

Vacant à partir du 01/04/2024

Métier de référence

Conseillère / Conseiller en ressources humaines

Qui sommes nous ?

L'académie de Lyon s'étend sur trois départements : l'Ain, la Loire et le Rhône. Elle compte environ 60 000 personnels de l'éducation nationale, toutes catégories confondues, dont plus de 44 000 enseignants.

L'académie met en œuvre une démarche de gestion personnalisée et qualitative des ressources humaines dans une volonté de valorisation de la richesse humaine et des parcours professionnels. Une nouvelle offre de service de gestion des ressources humaines de proximité a été mise en place depuis 2019. Cette démarche s'articule autour de l'accompagnement des personnels au plus près de leur lieu d'exercice.

Pour cela, une agence « RH de proximité » a été créée dans chaque département de l'académie. Chaque agence départementale est dirigée par un DRH de proximité, cadre supérieur disposant d'une expérience éprouvée de la gestion des ressources humaines et du fonctionnement du service public d'éducation.

Par ailleurs, le rectorat de Lyon met en place un pôle recrutement académique constitué d'un responsable, adjoint à la DRH, et de personnels de catégorie A placés auprès des directions de personnels et de chacune des agences départementales de RH de proximité.

Au titre de ses fonctions générales, le/la CRH de proximité est placé(e) sous l'autorité du DRH de proximité, et assure sur l'ensemble du département des entretiens individuels en vue d'accompagner et de conseiller les agents de l'éducation nationale sur les souhaits qu'ils peuvent exprimer en termes d'évolution professionnelle. Il suit les demandes des agents sur l'outil applicatif PROXIRH, propose toute solution utile et instruit les réponses à ces demandes sous diverses formes (tout particulièrement dans le cadre d'entretiens).

Il/Elle renseigne les agents sur les territoires grâce à des temps d'information collectifs sur des thématiques en lien avec les services RH, participe à des actions de formations et aux réunions avec le ou la DRH de proximité de l'agence.

Il/Elle mobilise les services compétents en appui sur certaines situations.

Il/Elle participe à l'accompagnement des personnels dans le cadre du compte personnel de

formation (CPF) et du congé de formation professionnelle (CFP) en donnant un avis sur les projets des agents ayant déposés un dossier.

Il/Elle est en charge de l'accompagnement et de la gestion de dossiers de personnels concernés par une procédure de reclassement, notamment dans la période préparatoire au reclassement (PPR).